

Solidarité

Témoignages issus de l'enquête Dites-nous:

« La majorité se félicite de l'abri de nuit, mais quand on leur demande un coup de main, ce n'est jamais possible. Tout doit venir des bénévoles. »

« L'école des devoirs du quartier de la Meuse manque de personnel. La subvention du service qui l'organise a été réduite il y a quelques années car le Collège a décidé de ne pas rentrer un dossier au pouvoir subsidiant. Il y a aussi moins d'éducateurs de rue, qui faisaient pourtant un chouette travail avec les jeunes du quartier. »

« La plupart des habitations du quartier sont des logements gérés par les Habitations Sud-Luxembourg. Les interventions en cas de problème vont +/- vite. Lorsqu'une maison est vide, il faut +/- 6 mois pour qu'elle soit retapée et ravoir quelqu'un qui y habite. Y a-t-il assez de personnel ? Est-ce que le financement est suffisant ? »

« Le coût de l'accueil extrascolaire a été augmenté de 5€ pour toutes les tranches de revenus. Où est l'approche sociale et solidaire dans cette décision ? »

Notre analyse :

Arlon est souvent décrite comme une commune « riche », pourtant tous les Arlonais ne le sont pas. La population arlonaise présente une diversité de groupes sociaux et de classes d'âge aux habitudes et besoins différents, ce qui en fait sa richesse.

Cette diversité crée aussi des besoins importants en termes de cohésion sociale, de réduction de l'isolement - notamment pour les personnes âgées seules - et de lutte contre la précarité et la pauvreté.

Nos objectifs

Tisser des liens entre tous les Arlonais, renforcer la cohésion sociale, favoriser les liens de solidarité entre tous, lutter contre l'exclusion.

Pour nous, la Commune doit favoriser à ce que à chacun-e - indépendamment de son niveau de revenu - atteigne un niveau de vie décent, ait accès à l'essentiel, mais aussi puisse s'épanouir et soit respecté et écouté.

La Commune peut agir de plusieurs manières. En favorisant l'accès à un revenu décent, cause première des situations de précarité, en favorisant l'accès à un logement sain et décent, en proposant un enseignement et des services de qualité, en développant un environnement physique et social porteur de santé et de bien-être et en encourageant les comportements de solidarité et d'entraide.

Nos propositions :

Renforcer l'action du CPAS

- **Développer et renforcer les aides spécifiques** : service énergie, médiation de dettes, aides aux achats scolaires,... En améliorant l'information et l'accompagnement.
- **Accentuer les efforts d'insertion socio-professionnelle**, via notamment les articles 60.

➤ **Multiplier les contacts et les activités intergénérationnels**, notamment via des maisons de quartier où des activités entre jeunes et personnes âgées seront organisées.

Soutenir les initiatives sociales associatives et citoyennes

➤ **Soutenir activement toutes les initiatives citoyennes** visant à ce que chacun puisse se vêtir, manger à sa faim, se loger et se chauffer.

➤ **Soutenir les initiatives d'entraide** entre les personnes et notamment avec les personnes âgées isolées. Par exemple, en favorisant le contact entre voisins pour de la convivialité et aussi des petits services (déplacement, courses, soins,...) et ainsi favoriser le lien social.

➤ **Créer une plate-forme communale des associations** pour aider les associations locales existantes de manière transparente et équitable.

Garantir à chacun un accès aux services

➤ **Mettre à disposition des services collectifs accessibles financièrement** (crèches, maisons de repos, logements publics, logements d'urgence, espace numérique, repas à domicile, salon lavoir collectif, accueil extra-scolaire, écoles de devoirs, académie de musique et d'art, centre sportif, etc.)

➤ **Mettre en place et soutenir des initiatives favorisant l'autonomie des ménages** comme les donneries, gratifieras (foires aux dons), épiceries et cantines sociales, plate-forme de mise en commun de biens, etc.

➤ **Développer et soutenir les maisons de quartier et de village** où des activités intergénérationnelles sont notamment mises en place entre jeunes et personnes âgées.

Être attentifs aux besoins spécifiques

- **Développer un « guichet senior »** au sein de l'administration qui servira de porte d'entrée pour toutes les demandes relatives aux aîné-e-s (services offerts par le CPAS, distribution de repas, informations relatives aux pensions, activités culturelles et d'éducation permanente, etc.).
- Créer une **cellule au sein de l'administration communale spécialisée dans l'accompagnement des personnes handicapées** dans l'obtention de leurs droits et l'introduction de leurs dossiers.
- Une attention particulière sera accordée aux parents seuls avec enfant(s) afin de les informer et de les aider à introduire leur dossier auprès du SECAL.